

(N° 35.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1907.

COMMISSION DES PÉTITIONS

FEUILLETON N° 2.

Pétition sur laquelle un rapport a été déposé.

Présents : MM. SIMONIS, Président; le Baron ORBAN DE XIVRY, G. VERCRUYSE, STIÉNON DU PRÉ, DELANNOY, DE LANIER, VANDERKELEN, VAN OCKERHOUT, FLECHET, VANDEVELDE et HENRICOT.

M. **Vanderkelen**, *Rapporteur*.

N° 138.
du registre des
pétitions.

138. Les Président et Secrétaire de l'Association des Brasseurs du Pays de Waes présentent au Sénat quelques observations au sujet du droit de licence sur lequel le Parlement sera appelé bientôt à délibérer.

Les pétitionnaires insistent vivement pour que la distinction entre débits de bières et débits de liqueurs fortes soit maintenue dans la loi.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances.

Le Président,
ALF. SIMONIS.